

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages uncoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									<input checked="" type="checkbox"/>		

# L' Abeille.

8me Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 28 NOVEMBRE 1859.

No. 10.

## Correspondance.

### NOTES HISTORIQUES

SUR LA  
BAIE SAINT PAUL.

(Suite.)

Le premier acte que fit Mr. Chaumont en arrivant à la Baie fut le baptême de Jean Baptiste Otis le 19 Avril 1736, bis-aïeul de Messire Otis curé actuel de St. Alphonse de la Grande-Baie dans le Saguenay. Son père François Jean Otis fut marguillier en charge en 1750 et est le premier marguillier dont il est fait mention dans les papiers de la fabrique. Cette famille Otis est originaire du Massachusetts où ce nom est bien connu et dont un de ses membres fut gouverneur. Le père de ce premier Otis de la Baie ou de ce premier Jean l'Anglais, comme on dit quelque fois, Richard Otis, s'était établi dans le Maine où il fut pris par les Sauvages et emmené captif. On croit qu'il fut massacré avec sa famille à l'exception de François Jean Otis son fils qui seul échappa et vint s'établir à la Baie St. Paul, où, comme on vient de le voir, il fut marguillier en 1750.

Ce fut Mr. Chamont qui bâtit l'église où elle est aujourd'hui, sur un terrain donné par le Séminaire, à plusieurs arpents de distance de la première chapelle; mais il ne reste plus de cette église que la partie de la nef comprise depuis le portail jusqu'au banc d'œuvre, les chapelles, le chœur et la sacristie ayant été faits plus tard par Mr. Lelièvre, comme on le verra.

Mr. Chaumont eut bien des tribulations dans la bâtisse de cette église. Le 15 mars 1750 il fit une assemblée de la paroisse dans laquelle furent élus quatre syndics "tous quatre les plus anciens de la paroisse," dit l'acte qui en fut dressé. Mais il paraît que ces bons vieux aimaient à entraver la marche des affaires et à conserver le *statu quo*, car Mr. Chaumont fit plus tard une nouvelle assemblée dont il dressa un acte assez original dans lequel il déclare que ces syndics "ne s'acquittant point de leur devoir, étant toujours les moins portés au travail de l'église. . . ., tous les jeunes habitants les ont

regardés comme des zérots et os en chiffre, les ont destitués de leur charge comme en étant incapables pour plusieurs raisons. . . ."

Quoiqu'il en soit, les murs commencés le 16 juin 1753, continués le 15 juin 1754, par Antoine Marceau habitant de St. François de l'Île d'Orléans, furent achevés le matin du 30 juillet 1754. Ils avaient coûté, dit l'acte qui donne ces détails, 167 journées de maçonnerie qui se montent à 752 lbs. " La messe ne fut célébrée dans la nouvelle église, qu'en décembre 1756 et la veille de Noël de cette même année fut enterré un enfant du nom de Michel Lavoie sur lequel Mr. Chaumont fait cette remarque:—"Il est le premier enfant mort qui est entré dans l'église neuve et enterré dans le nouveau cimetière."

Pour placer cette nouvelle église le Séminaire, comme on l'a vu, avait concédé le 7 août 1750 treize perches de terre en superficie; plus tard, le 12 octobre 1779, il ajouta cinq perches sur huit et enfin le 20 octobre 1788, le reste du terrain tel qu'il est aujourd'hui, formant en tout sept arpents et huit perches en superficie dont titre-nouvel passé à Mgr. Turgeon, alors procureur, le 30 juillet 1827, à raison de deux sous de cens par année, somme énorme que le Séminaire n'a jamais exigée.

Lors de la prise du pays en 1759 la Baie St. Paul eut sa grande part des malheurs de la guerre. " Le Capitaine Gorham, dit un mémoire du temps, revint le 15 Août (1756) d'une excursion pour laquelle il était parti dès le commencement du mois. Il avait eu sous ses ordres 150 voltigeurs, un détachement des divers régiments des montagnards, des marins, formant en tout un corps d'environ 300 hommes. Ils montaient un vaisseau armé et trois transports. Il avait aussi sous ses ordres un lieutenant de marine et quelques hommes de service pour les aider. Voici le rapport qu'ils firent de cette expédition.—Ils racontent que le 4 août ils se rendirent à la Baie St. Paul, paroisse où ils trouvèrent environ 200 hommes qui se montrèrent très-actifs à détruire les embarcations anglaises. A trois heures du matin le Capitaine Gorham avait pris terre, passant à travers deux de leurs gardes, d'environ 20 hom-

mes chaque, qui avaient fait sur les troupees anglaises un feu soutenu pendant quelque temps, mais environ deux heures après on les avait forcés de quitter leurs retraites; ils se retirèrent dans les bois et abandonnèrent totalement leur village qui fut brûlé subséquemment. Ce village consistait en une cinquantaine de bonnes maisons et de granges. La plus grande partie du bétail avait été tué. Le parti rapportait de plus que ce jour-là il n'avait perdu qu'un seul homme outre deux blessés, mais que les Français avaient eu deux des leurs tués et qu'ils avaient réussi à enlever. — Que de là il s'était rendu à la Malbaie, dix lieues à l'est mais sur la même rive du fleuve où il avait détruit une autre belle paroisse d'où il avait fait déloger les habitants avec leurs bestiaux sans perte aucune; qu'enfin il avait fait une descente sur la rive sud, vis-à-vis l'Île-aux-Coudres et qu'il avait détruit en partie les paroisses de St. Roch et de Ste. Anne où il avait remarqué de bien belles maisons, de bonnes fermes, qu'il avait chargé les vaisseaux en cet endroit de gros bétail et qu'il était revenu de cette expédition."

Voici à présent la tradition de la paroisse: lorsque la flotte Anglaise remonta le fleuve, elle mouilla à l'Île-aux-Coudres la veille de l'Ascension et remplit les habitants d'une si grande frayeur que la plupart des femmes, passèrent à la Baie et allèrent se cacher dans les bois avec les familles de cette paroisse qui ne s'élevaient pas alors à un cent. On sait d'ailleurs que le gouvernement français avait donné ordre de faire évacuer cette île ainsi que celle d'Orléans. Ces familles restèrent ainsi cachées jusqu'au commencement de Septembre avec Mr. Chaumont. Les hommes seuls sortaient, le plus souvent la nuit, pour veiller à leurs travaux des champs et élever les fortifications de sable sur le rivage qui servirent de remparts. On voit encore aujourd'hui ces fortifications que l'on appelle les *Canons*.

Le Capitaine Gorham dit, dans son rapport, n'avoir eu qu'un seul homme tué, mais on assure que plusieurs eurent le même sort et qu'on les jeta dans l'étang de la chapelle près duquel plusieurs coups

de fusil furent échangés à l'endroit appelé la *Pointe d'Aulne*.

Des deux Canadiens qui furent tués l'un, Charles Demeule, de l'Ile-aux-Coudres, eut la chevelure levée selon qu'il est mentionné dans son acte de sépulture. Il faut donc supposer qu'il y avait des sauvages dans le parti ennemi, car cet acte de barbarie n'est pas croyable autrement.

Les Anglais firent de plus deux prisonniers : Tremblay des Eboulements et J. B. Greon, natif de la Pointe aux Trembles et le premier de ce nom à la Baie St. Paul. Ils les amenèrent à bord et firent périr Tremblay de la manière suivante : ils le firent asscoir sur une planche et l'élevant au haut des vergues, le lancèrent sur l'eau. Il a été condamné à souffrir trois fois ce jeu cruel, mais il expira au troisième coup.

(A continuer.)

## L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 28 NOVEMBRE 1859.

### IMPORTANT.

M. le Trésorier de la société typographique offre en vente une certaine quantité de *regus*, dont il disposera pour la modique somme de 50 cents chacun. Il y a ici double avantage pour les acheteurs, car outre que tout le monde connaît l'utilité d'un *regu*, on nous fait dire que ceux qui s'en procureront *argent comptant*, recevront l'Abaille *gratis* pour l'année courante. Il n'y a je crois, qu'un pressant besoin d'argent qui ait pu engager ce monsieur à laisser ses efforts à si bas prix ; comme le nombre en est limité, je recommande fort à ceux de nos lecteurs qui ne s'en sont pas encore pourvus, de profiter de cette occasion pour s'en procurer au plus vite, s'ils ne veulent pas arriver trop tard.

Puisque aujourd'hui on admet généralement la vérité de cette maxime : *Nihil pro nihilo*, je ne vois pas pourquoi on ferait de l'Abaille un cas exceptionnel.

P. S. Nos lecteurs intelligents comprendront par ce qui précède qu'il y a vide dans notre caisse, et que c'est à nos lecteurs de crier *peccavi*, et de régler leurs comptes au plus tôt tant pour cette année que pour l'année dernière en défaut de quoi.....mais une nre réticence est ici la plus éloquente des figures.

### ANTIQUITÉ CANADIENNE.

M. le Capitaine Lavoie, de l'Ile-aux-Grues, a dernièrement fait présent au Séminaire d'un canon d'un gros calibre, mesurant cinq pieds 8 pouces sur la longueur et ayant 13 pouces de diamètre. Ce canon a été trouvé sur les battures du Cap-Brûlé, vis-à-vis de l'Ile-aux-Grues, dans l'endroit même où fit naufrage, le 1<sup>er</sup> septembre 1729, le vaisseau du roi l'*Eléphant*, dont on voit encore aujourd'hui quelques débris. Il y a donc tout lieu de croire que ce canon se trouvait sur ce vaisseau lors du naufrage. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il gisait depuis bien des années dans ce lieu, car le

temps a imprimé sur lui des marques qu'on ne saurait révoquer en doute. M. Lavoie, sachant que le Séminaire conserverait avec le plus grand soin ce précieux reste des premiers temps du Canada, s'est empressé de le lui offrir. En agissant ainsi, il a mérité la reconnaissance de nos antiquaires.

On ne lira pas sans intérêt les deux pièces qui suivent et qui donnent des détails sur le naufrage de l'*Eléphant*. La première est une lettre écrite par Mgr. Dosquet, qui se trouvait à bord du vaisseau ; la seconde est un procès-verbal du naufrage rédigé par M. Hocquart, qui perdit en cet accident plus de 8,000 livres.

Monsieur.

Souffrez que j'aie l'honneur de vous remercier par lettre de toutes les bontés que vous m'avez témoignées avant mon départ de la France, et de la protection que vous avez bien voulu me promettre. J'ai aussi bien des grâces à vous rendre d'avoir donné pour commander le vaisseau de cette année un capitaine si plein de mérite. Nous avons tous été charmés de sa vertu, de son zèle et de sa vigilance pour le service du Roi, et du bon ordre qu'il tenait dans un navire trop rempli de monde et d'effets. Je ne parle pas des attentions qu'il a eues pour M. Hocquart et pour moi ; il a été au-devant de tout ce qui pouvait nous faire plaisir. Mais ce que nous avons le plus admiré, c'est le courage et la présence d'esprit qu'il a montrés dans notre naufrage, qui, pour bien des raisons, devoit l'affliger. Il est vrai qu'il y trouvait la consolation de n'avoir rien à se reprocher : il avoit voulu lever l'ancre pour chercher un meilleur mouillage dans le temps qu'il faisoit grand jour, que la marée montoit, et que le vent étoit bon ; le pilote ne le jugea pas à propos, et ne voulut partir que longtemps après, lorsque les ordres étoient donnés de filer du câble pour y passer la nuit. J'étois présent lorsqu'il en fit la proposition à M. de Vaudrenil, qui lui fit quelques difficultés à cause de la nuit. Le pilote dit qu'il ne pouvoit rester là ; à quoi il répondit que c'étoit son affaire, et qu'il l'en chargeoit. J'ai cru, monsieur, devoir vous mander ce que j'en avois vu. J'ai l'honneur d'être, etc.

+ P. H. EVÊQUE DE SAMOS.

Coadjuteur de Québec [1]

(1) Le roi accorda à Mgr. Dosquet la somme de mille écus pour le dédommager des pertes qu'il fit dans ce naufrage.

PROCÈS-VERBAL de la perte du vaisseau du Roi l'*Eléphant*.

Le 1<sup>er</sup> Septembre 1729, le vaisseau du roi, l'*Eléphant*, commandé par Mr. le comte de Vaudrenil, lieutenant de vaisseau, étant mouillé dans la baie Saint Paul, à 16 lieues de Québec, sur les 8 heures du soir, Chariteau, premier pilote du vaisseau, pilote côtier de la rivière, ayant demandé au dit sieur de Vaudrenil de lever et d'appareiller, étant mouillé par dix-huit brasses d'eau dans un très mauvais fond de roches, au risque de couper le câble et nous jeter dans le goufre, et les vents étant de la part du nord-est petit frais, qui augmentoit, avec environ un tiers de marée de flot, beau clair de lune, le dit sieur

de Vaudrenil fit appareiller avec la misaine et les deux huniers. Les vents ayant fraîchi à faire environ deux lieues par heure avec le flot, le pilote fit gouverner sur les Caps, pour s'en approcher à demilieu, et la distance fut jugée telle par tous les pilotes ; lorsque, sur les onze heures du soir, on aperçut un feu que l'on crut être à terre, ce qui détermina à gouverner plus au large. Peu de temps après nous retombâmes dans un remous extraordinaire de marée qui fit abattre le navire ; et, sur le minuit, M. de Vaudrenil, tous messieurs les officiers du vaisseau, gardes de la marine et équipage, étant sur le pont, le vaisseau toucha et donna trois secousses. L'on sonda, et il ne se trouva que trois brasses d'eau, le gouvernail ayant toujours son jeu. Toutes les voiles furent serrées, vergues et mats de hunes amenés. Les courants étoient si violents, qu'ils remplirent le canot qui étoit amariné le long de bord ; de sorte que nous eûmes toutes les peines du monde à le sauver. Une ancre à toue fut embarquée dans la chaloupe pour la porter derrière ; mais l'on en fut empêché par le courant, et l'on ne put la mouiller que par le travers du vaisseau. Le bâtiment, pendant deux heures, ne fit pas une goutte d'eau ; mais, la mer venant à perdre, il se coucha plus à tribord, et se rompit par son propre poids, les membres étant presque pourris, et il faisoit une si grande quantité d'eau, que les pompes ne pouvoient franchir.

Sur les dix heures du matin, Monsieur de la Richardière (1) étant venu à bord, Monsieur de Vaudrenil s'embarqua avec lui dans son canot pour faire le tour du vaisseau à marée basse. Les écarts du franc bord étoient tout largnés, et le vaisseau si couché, que le dit sieur de Vaudrenil ayant assemblé tous les officiers, il fut résolu unanimement avec le capitaine du port, de couper les mâts pour empêcher le vaisseau de périr entièrement, et sauver la cargaison ; ce qui fut exécuté le deuxième à 6 heures du matin. Et M. de Cavagnial, major des troupes de Québec, fut dépêché pour demander à Messieurs les Marquis de Beauharnois et de Tilly les secours nécessaires d'hommes et de bâtiments pour sauver les effets du roi et de la colonie ; lesquels furent envoyés si à propos et avec tant de diligence, que dès le troisième au matin l'on commença à les décharger, ce qui a été continué par les officiers du vaisseau, ceux de la colonie et les gardes de la marine, jusqu'au onze de ce mois, avec des peines et des risques infinis. Une chaloupe s'y est perdue ; et la goëlette du capitaine de port, dans laquelle le dit sieur de Vaudrenil étoit embarqué, s'est échouée. Il n'y a eu qu'un charpentier (2) de Québec de tué et noyé dans cette funeste aventure. Le onzième au soir, tous les bâtiments du pays qui avoient été envoyés à bord du vaisseau du roi, reçurent un coup de vent de nord-ouest si furieux qu'ils furent tous dispersés et en danger de périr. Il ne restoit plus à bord que quelques canons et futailles à eau, deux an-

(1) Capitaine de port.

(2) Jeune homme de 24 ans, nommé Prénouveau, qui faisoit subsister sa mère et trois jeunes sœurs. Le roi accorda à la mère, une pension de 180 livres.

crés sur la batture (3), et quelques ballots qu'il a été impossible de tirer. Les officiers et équipages se sont rendus à Québec. Il n'a pas été possible non plus de sauver les poudres, ni le pain, qui ont été monillés dès la première marée. Le navire étant jugé impossible à relever de son échouement et entièrement perdu pour le roi, on a fait plusieurs ouvertures tant sur les ponts qu'à côté des bords, pour faciliter le débarquement de tous les effets. On a trouvé les membres du fond presque tout pourris, ses courbes cassées et plusieurs baux, les écarts de la quille largués, et le vaisseau entièrement renversé sur tribord jusqu'au premier pont. C'est l'état où on a laissé et abandonné le dit vaisseau.

Nous, Lieutenant des vaisseaux du Roi, commandant l'Elephant, Officiers servants dans le dit vaisseau, Ecrivain du Roi, maître pilote, maître charpentier, certifions le contenu du présent procès-verbal véritable, ce 12 octobre 1729.

Signé: Serigny de Loire, Duguesne Ménéville, le Chevalier de Bretonville, Duperat de la Bernardaye, Blanchard, maître, Chariteau, maître pilote, Testu, Vaudreuil et Rivière.

[Pour copie.]

Signé HOCQUART.

(3) C'était la batture du Cap-Brûlé.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Mr. de Montalembert vient de publier une protestation non moins énergique que celle de Monseigneur Dupanloup, au sujet des affaires d'Italie. L'illustre écrivain traite cette question au point de vue politique et renverse de fond en comble, le vain échafaudage de théories subversives que la diplomatie européenne ne cesse d'élever contre le pouvoir temporel des papes. Voici un court extrait de ce magnifique article, où l'auteur cherche s'il est dans la conduite de Pie IX, quelque action qui puisse motiver les rigueurs de ses ennemis. Pie IX n'est-il pas le plus éminent des princes. Le cède-t-il en vertus à aucun des souverains de l'Europe?

“ Quel serment a-t-il violé? Quelle constitution a-t-il abolie? Quel sang a-t-il versé? Quelle propriété a-t-il confisquée? Quel mensonge a-t-il proféré? Qui au monde a-t-il trompé ou persécuté? Il avait amnistié, sans exception tous les anciens adversaires du Saint-Siège: ils l'en ont récompensé en le détruisant une première fois. Quelle liberté a-t-il détruite? Il les avait toutes données à son peuple avec une générosité qu'il ne faut pas cesser de bénir, quoiqu'elle ait paru imprudente à beau coup: on s'en est servi pour assassiner son ministre (Rossi); pour l'assiéger dans son palais, pour le contraindre à la fuite, pour le déclarer déchu de son trône. Enfin quelle bassesse a-t-il commise? Il est le seul souverain de l'Europe qui ait vu sa capitale occupée depuis dix ans par des troupes armées, mais étrangères; or je le demande aux plus délicats, et aux plus dédaigneux, quel prince a eu pendant ces 10 ans une attitude plus noble plus calme et plus digne? De tous les griefs que les Italiens ont élevés contre d'autres princes, en est-il un seul qu'on puisse, avec une ombre même de justice, imputer à Pie IX? Pas un. Est-ce un tyran? non. Personne

parmi ses plus forcenés adversaires, n'oserait l'affirmer. Est-il usurpateur? Non. Est-il étranger? non. Il est le plus Italien, le seul tout-à-fait Italien des princes de la Péninsule, bien autrement Italien, au moins d'origine, que cette maison de Savoie qui le dépouille au nom de l'Italie. . . . Quel est donc son crime? Il y en a un, un seul: Il est prêtre. Tout est là. . . .” Mais est-ce là une raison suffisante pour se révolter? Non certes, et l'illustre écrivain démontre tout le danger, voire même l'absurdité, qu'il y aurait pour l'Europe de consacrer un pareil droit social, qui permettrait aux peuples de changer de gouvernements, quand bon leur semblerait, sans aucune raison, et par pure fantaisie.

“ Les Romagnols, dit il plus loin, s'imaginent-ils par hasard, qu'ils sont les seuls mécontents du monde? . . . Mais où en serait l'Europe si tous les mécontents agissaient comme eux? ”

La salle du Sénat au Palais du Luxembourg a été la proie des flammes, mais le reste de l'édifice a pu être sauvé. La perte s'élève à 2 ou 3 millions.

En Angleterre, on parle beaucoup d'une nouvelle secte protestante qui doit porter le nom d'Eglise libre d'Angleterre. On ne connaît pas encore le credo des nouveaux sectaires, les journaux de Londres disent seulement avec naïveté la ferveur de ces nouveaux saints!

Le *Great-Eastern* a essuyé une terrible tempête et a failli être jeté à la côte près de Holyhead.

Le Gouvernement Britannique s'oppose au percement de l'isthme de Suez, que la France favorise. On craint que ceci n'amène quelque nouvelle difficulté, entre les deux gouvernements.

Mr. le Rédacteur,

Voici la solution de l'équation telle que posée sur l'avant-dernier numéro de l'*Abeille*.

Soit  $p$  = nombre des Physiciens;  $m$  = nombre des Mathématiciens;  $r$  = nombre des Rhétoriciens;  $s$  = nombre des Seconds; soit de plus  $10x + y$  = somme des élèves. D'après les données

$$(1) x^2 + y^2 - (x^2 - y^2) = x^2 - y^2 - 1$$

$$(2) x^2 + y^2 - (x^2 - y^2) = 3x + 3y - 1$$

$$\text{donc } x^2 - y^2 - 1 = 3x + 3y - 1;$$

réduisant, puis divisant par  $x + y$ , on trouve  $x - y = 3$ , et par conséquent  $x = 3 + y$ . La première équation donne

$$2y^2 = x^2 - y^2 - 1 \text{ ou, en substituant la valeur de } x:$$

$$2y^2 = 9 + 6y + y^2 - y^2 - 1$$

$y^2 - 3y = 4$  équation qui, après que le carré a été complété, donne:

$$y^2 - 3y + \frac{9}{4} = \frac{25}{4}; \quad y - \frac{3}{2} = \frac{5}{2}$$

enfin  $y = 4$ , d'où  $x = 7$ .

Puis on sait que  $(m - p)(s - r) = 33$ ; or, 33 égalant  $11 \times 3$ , je dis:

$$m - p = 11 \text{ et } s - r = 3; \text{ conséquemment } m = p + 11 \text{ et } s = r + 3.$$

Maintenant les 4 nombres sont en proportion arithmétique. Or cette proportion

ne doit servir qu'à donner une équation entre la somme des moyens et celle des extrêmes; il faut donc trouver l'équation de la proportion en question, sans s'occuper de la disposition et de l'ordre des termes de la proportion.

Cela posé, les 4 quantités  $p, m, r, s$ , ne peuvent donner que 3 équations entre 6 sommes; les voici: (1)  $p + r = m + s$ ; (2)  $p + s = m + r$ ; (3)  $p + m = r + s$ .

Mais la valeur de  $m$ , et de  $s$ , substituées dans ces équations, donne:

(1)  $p + r = p + r + 11 + 3$ ; ce qui est absurde. (2)  $p + r + 3 = p + 11 + r$ ; cela, étant encore absurde, montre que l'équation [3] seule est correcte.

$$\text{Donc } p + p + 11 = r + r + 3,$$

$$2p + 11 = 2r + 3,$$

$$r = p + 4.$$

Enfin on a:

$$p + m + r + s = 74, \text{ ou, en fonction de } p,$$

$$p + p + 11 + p + 4 + p + 7 = 74; 4p = 52$$

$$p = 13. \text{ D'où } m = 24, r = 17, s = 20$$

Ainsi il y avait 13 Physiciens, 24 Mathématiciens, 17 Rhétoriciens et 20 Seconds. . . . .

Nous avons reçu encore quatre autres solutions de cette équation: nous les publierons au prochain numéro, ou bien nous en donnerons l'appréciation, si la place suffisante pour les reproduire nous manque.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE

I

La plupart des lecteurs de l'*Abeille* savent que l'on doit transporter cet automne dans une des grandes salles de la bibliothèque, à l'Université, tous les livres qui composent aujourd'hui les bibliothèques du Séminaire, de l'école de Médecine et de la Faculté de droit. Celles du Petit-Séminaire et de MM. les Séminaristes doivent seules rester à leur place.

En attendant qu'on ait fini d'approprier la salle, on s'est occupé d'augmenter le nombre des volumes qui la rempliront. Un second envoi de plus de 500 volumes est arrivé de Paris ces jours derniers. Cet envoi se compose d'une grande variété de livres de science, de littérature et d'histoire.

Ce sont d'abord, pour commencer par ce que le comte de Maistre appelle la *Maitresse Science*, les œuvres de plusieurs théologiens, entre autres celles du grand Suarez, et la continuation du Bi-laire, depuis le Saint et courageux pape Clément XIII, jusqu'au pontificat de Pie VIII. Cette collection, maintenant complète, occupera une place distinguée dans la bibliothèque. Que de questions importantes pour l'Eglise, pour le monde en général, sont résolues par ces oracles sortis de la bouche des successeurs de St. Pierre! Que de points de

